

A&C AUDIT COURTAGE
SARL au capital de 5 000 euros
5-7 rue de Monceau 75008 Paris
Immatriculée au RCS de Paris
Numéro RCS : 979 758 190

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an 2025,
Le 31 décembre 2025,
A 12h,

Le 31 décembre 2025, les associés de la société A&C AUDIT COURTAGE, SARL au capital de 5 000 euros, se sont réunis au siège social situé au 3 rue Marguerite Boucicaut 75015 Paris en assemblée générale extraordinaire.

Est présent :

Monsieur Stéphane TAIEB qui détient 4 999 parts sociales en pleine-propriété ;

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane TAIEB, associé-gérant.

L'ordre du jour est le suivant :

- Déménagement du siège social
- Modification corrélative des statuts

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée générale décide, à compter du 01 janvier 2026, de transférer le siège social de 3 rue Marguerite Boucicaut 75015 Paris à 113 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

« Article 4 – Siège social »

« Le siège social est fixé à : 113 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt »

Le reste de l'article est sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Stéphane TAIEB

Gérant

